

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LA POCHETTADE,

CHANT SECOND.

SOMMAIRE.

Considération sur la liberté.—Louis Michel, suivi de ses généraux et précédé de Robespierre, descend sur le rivage de la lune.—Le peuple lunatique vient à leur rencontre, un fanal rouge en tête, accompagné d'une bande de musiciens, avec des tiges de citrouilles, des sifflets d'aule et des peignes recouverts d'écorce de bouleau; ils exécutent la chanson de Malborough.—On se rend au temple.—Apparition.—Prédications.

Il est dans le langage un mot fort incompris,
Dont l'homme abuse, hélas! sans crainte, sans soucis.
C'est le mot liberté que chacun rend complice,
De ses travers d'esprit, de son amour du vice!
Pour un vrai démocrate et pour un libérin,
(Tous ces admirateurs du grand saint Capucin!)
Liberté signifie une aveugle licence,
Qui se moque de tout, de Dieu, de l'innocence,
Du prêtre et de l'autel et des mœurs et des lois;
Qui voudrait tout confondre et détruire à la fois!
Comme font les fous qui promènent la flamme
Au sein de nos cités, dans un projet infâme,
Tandis que l'incendie aux sinistres reflets,
Promène ses horreurs de palais en palais;
Tandis que les débris de splendides fortunes
Accumulent en monceaux mille et mille infortunes,
Ces êtres nés du mal, engendrés dans la fange,
Profitant du tumulte et serrés en phalange,
Enlèvent les trésors arrachés au fléau,
Eux seuls n'ont jamais vu de spectacle si beau!
Ainsi les êtres vils, sans cœur et sans entrailles,
Qui rendent frénétique un essaim de canailles,
Sous le prétexte faux d'aimer la liberté;
Qui soufflent l'ouragan contre l'autorité,
Prétendant tout refaire au sein de leur patrie
Afin de rendre heureux le vulgaire qui crie;
Ces êtres sont rians en pensant aux malheurs
Que causeront, sous eux, ces flots de malfaiteurs:
Ils n'ont qu'un seul espoir en l'aveugle fortune
Qui pourrait remplacer la misère importune,
Si jamais la Discorde emportait, dans son vol,
Tous les liens divers qui retiennent au sol
Les divers éléments d'une belle harmonie.
Et quand leur beau pays serait à l'agonie,
Peut-être pourraient-ils s'emparer des hommes,
Des titres, du pouvoir de toutes les grandeurs!

Alors pour faire aimer la liberté si belle,
La terreur reviendrait avec sa kyrielle
De Danton, de Théots, de Louis et de Marats,
D'accusateurs publics et d'autres scélérats!
La liberté, pour eux, c'est l'horrible vengeance,
Faisant d'une lanterne une utile potence!
C'est le droit très sacré de conduire au gibet
Un roi dont le bonheur fut de rendre un bienfait!
Et quand l'autorité veut punir leur audace,
Ils se disent martyrs, priant la populace
De venger leur mémoire en frappant les tyrans,
Les vampires affreux qui causent leurs tourments!

Voilà la liberté qu'on invoque à toute heure,
Pour laquelle on rugit, ou vocifère, ou pleure!

Qui peindrait le bonheur de ces braves héros,
Quand ils eurent touché les verdoyants côteaux
Que baigne mollement l'océan lunatique!
Sur ce sol enchanteur, la gent démocratique
Fait régner à jamais l'illustre liberté.
Tout démocrate y sait marcher avec fierté;
C'est un peuple de rois, libres de toute entrave
Il n'est point de sujet, il n'est aucun esclave,
L'empire de la force a seul un plein pouvoir;
Car il n'est point de loi qui prescrive un devoir!
Heureusement la mort n'a point franchi l'espace,
Et n'y viendra jamais poser son doigt de glace.
Ainsi la liberté qu'invoquent ces guerriers,
N'a rien de redoutable en ces lieux printaniers,
Si le grand Robespierre a vu le diadème
Choisir son noble chef, embellir son front blême,
C'est pour récompenser sa sublime vigueur
A doter son pays de l'affreuse Terreur!
C'est un titre gratis qui n'a de conséquence,
Que de lui transférer un semblant de puissance.

(A continuer.)

—Un paysan normand, malin comme ils le sont tous, avait confié en garde à un de ses voisins, une terrine de lait: il vint la redemander; mais le lait avait disparu. Grande querelle, grand tapage, il y eut un procès. La cause ayant été plaidée devant le juge du lieu, le voisin fut condamné à payer le lait, quoiqu'il soutint que c'étaient, les mouches qui l'avaient mangé. Il fallait les tuer, lui dit le juge.—Quoi! répond le paysan, il est donc permis de tuer des mouches?—Oui répond le juge, partout où vous les trouverez, je vous le permet. Au même instant le paysan voyant une mouche sur la joue du juge, s'approcha de lui et lui donna un bon soufflet, en disant: Je gage que cette coquine de mouche est une de celles qui ont mangé le lait.